

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juillet 2016

## ORDRE DU JOUR

- **Curage et rénovation des lagunes :**
  - o **choix de l'entreprise**
  - o **étude du plan d'épandage : demande de subvention**
  - o **travaux d'enrochement des berges : demande de subvention**

### Questions diverses

-----

Présents : Mmes E. BARTHE – L. BONNASSIEUX - C. COUGNENC - F. PORTES - A. POUILHE - A. SALMON - A. TAILLANDIER et MM. T. BARDOU — G. BERTRAND – E. DELOUVRIER – V. DESRUMAUX - JL. GUIPPAUD -- M. MASSIES – T. PLO - Q. VICENTE.

Pouvoirs : Mme F. GOURLIN qui donne pouvoir à M. G. BERTRAND  
M T. DAGUZAN qui donne pouvoir à Mme E. BARTHE  
Mme B. MARC qui donne pouvoir à Mme A. POUILHE

Excusé : M. M. CARAYON

-----

## CURAGE ET RENOVATION DU LAGUNAGE

### CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Maire rappelle à l'assemblée que le système de lagunage pour le traitement des eaux usées domestiques du village arrive aujourd'hui à saturation et qu'il est nécessaire de procéder à son curage, pour un meilleur fonctionnement, ainsi qu'à la rénovation des berges.

Un appel d'offres concernant cette opération a été lancé. Les entreprises avaient jusqu'au 22 juin pour y répondre, et trois entreprises ont répondu.

- Valbé – Groupe Saur
- Terralys- Groupe Suez
- Sede Environnement – Groupe Véolia

Les offres sont les suivantes :

VALBE	75 625.00 € H.T
SEDE	93 095.00 € H.T
TERRALYS	84 687.50 € H.T

La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise VALBE – Groupe Saur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres, et décide d'attribuer le marché à l'entreprise Valbé-Groupe Saur pour un montant de 75 625 € HT.

## ETUDE DU PLAN D'EPANDAGE – DEMANDE DE SUBVENTION :

Dans le cadre du marché de curage et rénovation des lagunes, l'étude du plan d'épandage pour les boues issues des bassins peut bénéficier des aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne, à hauteur de 50% et du Conseil Départemental du Tarn à hauteur de 20%.

Le coût de cette étude s'élève à 6 535 € HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
Etude : 6 535 €	Agence de l'eau Adour Garonne 50 % : 3 267.50 €
	Conseil Départemental 20 % : 1 307.00 €
	Autofinancement : 1 960.50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil Départemental pour l'étude du plan d'épandage, et valide le plan de financement tel que présenté.

## TRAVAUX D'ENROCHEMENT DES BERGES – DEMANDE DE SUBVENTION :

Dans le cadre du marché de curage et rénovation des lagunes, des travaux d'enrochement vont être réalisés en même temps que la vidange des bassins, afin de consolider les berges non enrochées lors de la construction et qui sont aujourd'hui très érodées.

Ces travaux peuvent bénéficier de l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 25%.

Le coût de ses travaux s'élève à : 21 830 € HT

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Dépenses	Recettes
Travaux enrochement : 21 830 €	Conseil Départemental 25% : 5 457.50 €
	Autofinancement : 16 372.50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental pour les travaux d'enrochement et valide le plan de financement tel que présenté.

